

Découvrir nos formations en effectuant un stage d'observation

Modalités d'accueil des élèves

Le lycée Lautréamont permet aux élèves de collège de venir observer une ou plusieurs formations professionnelles.

Ainsi, durant une ½ journée, les professeurs et leur classe échantent avec le stagiaire sur le contenu, le déroulement et les débouchés de la formation. L'observation se fera sur un temps de pratique professionnelle.

L'accueil des élèves en mini-stages sera possible du **25 janvier jusqu'au 30 avril 2021**.



1. Pour les élèves de collège

Seuls les élèves de 3ème sont éligibles pour effectuer un mini-stage en classe de seconde BAC PRO.

Les stages en CAP sont réservés aux élèves de Segpa, d'Ulis et de 3ème Prépa-Métiers.

Pour découvrir une de nos formations, contactez-nous en remplissant le formulaire accessible à partir de la page d'accueil de l'ENT de l'établissement (Accès directs → Formations et Demandes de mini-stages) ou directement en cliquant sur le lien ci-dessous :

[ACCÈS AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

**Chaque élève peut découvrir au maximum deux formations
(un formulaire = une demande de mini-stage dans une formation).**



2. Pour les élèves de Lycées

Les élèves issus des classes de 2^{nde} Pro, 2^{nde} GT ou autres, sont prioritaires pour effectuer des mini-stages en classe de 1^{ère} Professionnelle (plusieurs jours seront proposés) : TP, Techno et Enseignement général.

Pour se faire, adressez une demande au Proviseur-Adjoint par mail à l'adresse suivante :

stephane.delas@ac-toulouse.fr

3. Quelques précisions

Une fois la date arrêtée par le lycée Lautréamont, votre établissement recevra la convention et la renverra signée par le chef d'établissement et la famille :

- **élèves de 3^{ème}**,
au Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques :
ddfautreamont@gmail.com
- **autres élèves**,
au Proviseur-Adjoint : **stephane.delas@ac-toulouse.fr**

Cette convention, signée par le Proviseur du lycée Lautréamont, vous sera renvoyée par mail. L'élève devra se présenter avec un exemplaire complété et signé le jour du stage d'observation.

Si l'élève déjeune au lycée Lautréamont (obligatoire pour les mini-stages en hôtellerie-restauration et en crémier/fromager compte-tenu des horaires de TP), il sera clairement indiqué sur **la convention** ce choix **ainsi que la qualité : DP – Ext – Int**. Dans le cas d'un élève externe, il règlera dès son arrivée au lycée la somme de **4.30€** au service de gestion.

4. Les jours ciblés d'immersion en fonction des filières

Formations observées	Jours et horaires types	
<u>BAC PROFESSIONNEL</u>		
Famille des <u>MÉTIERES DE L'ALIMENTATION</u> (Boulangerie - Pâtisserie)	Mardi Mercredi	13h – 18h 8h – 13h
Famille des <u>MÉTIERES DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION</u>	Mardi Mercredi	8h ou 9h -14h30 8h-14h30
Famille des <u>MÉTIERES DE LA RELATION CLIENT</u>	Mardi Mercredi	13h-17h 9h-13h
Famille des <u>MÉTIERES DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE</u>	Mardi Mercredi	13h-17h 8h-12h00
<u>C.A.P</u>		
<u>CUISINE</u>	Lundi Vendredi	8h – 11h30 8h – 14h30
<u>COMMERCIALISATION ET SERVICES en Hôtel-Café-Restaurant</u>	Lundi Vendredi	8h – 11h30 8h – 14h30
<u>CRÉMIER-FROMAGER</u>	Lundi Jeudi	13h – 17h30 9h – 14h30

Modalités d'accueil des groupes

Les groupes de 4ème, 3ème, 3ème Segpa, 3ème Prépa-Métiers peuvent être accueillis au lycée les **mardis de 9h à 12h** ***jusqu'au 30 avril 2021.***

Au programme, **présentation des formations et visite de l'établissement.**

Nous vous offrons la possibilité de déjeuner dès 12h à la Brasserie d'Initiation pour 7€ le repas (***réservation obligatoire lors de la demande.***)

Pour toute organisation de visite de groupe, merci de vous adresser uniquement par mail au Proviseur-Adjoint : stephane.delas@ac-toulouse.fr